

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE REYRIEUX

du lundi 13 septembre 2021 à 8 heures 30 au vendredi 15 octobre 2021 à 17 heures

Par arrêté n° 2021AR177 en date du 24/08/2021, Madame le Maire de Reyrieux a initié l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21/10/2019.

Cette procédure a pour enjeu l'annexion d'une carte des secteurs soumis à une majoration de la taxe d'aménagement. Elle permettra également de clarifier et adapter plusieurs dispositions du règlement écrit relatives à la servitude de mixité sociale, aux règles de distances entre les constructions, aux murs pignons, à la hauteur et l'aspect extérieur des constructions, au recul des portails et des constructions par rapport aux voies, aux règles de stationnement et à l'implantation des piscines.

Madame Monique CADET a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Lyon en tant que commissaire-enquêteur. Elle recevra le public au siège de la Mairie de Reyrieux (105, Grande Rue) :

- **le jeudi 16 septembre 2021 de 10 h à 12 h**
- **le samedi 9 octobre 2021 de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)**

Une permanence téléphonique se tiendra **mardi 5 octobre 2021 de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)**.

La prise de rendez-vous doit être effectuée auprès du service urbanisme de la Mairie de Reyrieux par téléphone (04 74 08 95 26) ou par courriel à l'adresse urbanisme@reyrieux.fr.

Les pièces du dossier ainsi qu'un **registre d'enquête papier** seront mis à la disposition du public au sein des locaux de la Mairie de Reyrieux durant la durée de l'enquête les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et les vendredis et le samedi 9 octobre 2021 et de 8h30 à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations. Un poste informatique sera à disposition du public.

Les observations pourront également être adressées par l'intermédiaire du **registre dématérialisé** accessible à l'adresse www.reyrieux.fr/registre-modificationplu ou par courriel à l'adresse de messagerie modification-plu@reyrieux.fr en indiquant en objet « *Enquête publique – Modification du PLU n°1* ».

Les pièces du dossier seront publiées sur le site internet de commune www.reyrieux.fr durant toute la durée de l'enquête.

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Compte tenu du contexte sanitaire dans lequel l'enquête publique est organisée, le public devra se munir d'un masque, se désinfecter les mains avant de consulter les documents et le registre d'enquête, s'équiper d'un stylo en vue de consigner ses observations et respecter les règles de distanciation physique.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur rendra son rapport et ses conclusions dans un délai de 30 jours. Ils seront rendus publics sur le site Internet de la commune et consultables en mairie pendant un an.

Le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié par tenir compte des différents avis et observations, sera soumis à une approbation par le Conseil Municipal de Reyrieux.

Toute information sur la procédure de modification pourra être obtenue auprès du service urbanisme de la Mairie de Reyrieux (Téléphone : 04 74 08 95 26 – Email : urbanisme@reyrieux.fr).

Le Maire,
Carole BONTEMPS-HESDIN